


3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Van Ypersele De Strihou Joel ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quelques principes élémentaires de droit civil, public et administratif (les Institutions, la hiérarchie des normes, les notions de loi et les effets y associés, les principes de la responsabilité civile, les règles de preuve, les principes des contrats, etc.) 2. Le contrat de louage d'ouvrage et les questions de responsabilité civile qui en découlent 3. Quelques notions en droit des marchés publics de travaux et de service architectural 4. Quelques notions en droit des biens immobiliers 5. Quelques notions en droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant d'identifier le cadre de sa mission d'architecte en matière de droit immobilier au sens large.</p> <p>AA spécifiques :</p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure d'identifier et comprendre la nature des principales contraintes juridiques qui s'imposent à tout projet immobilier et à adopter une attitude responsable vis-à-vis des différents intervenants de la construction (maître de l'ouvrage, entrepreneur, propriétaires voisins, autorités publiques, etc.)</p> <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de poser des choix engagés et d'adopter une attitude professionnelle en regard des compétences suivantes :</p> <p>Se constituer une culture architecturale</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses <p>Mobiliser d'autres disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, échanger et nourrir la réflexion architecturale <p>Adopter une attitude professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	3		
Master [120] en architecture/ TRN [Master International - en anglais]	ARCT2M	3		